architectes
maîtres d'œuvre
experts

Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Bâtiment UEMO

32 route d'Olivet 45 000 ORLEANS



IND G
11/09/2026

02 DCE - Plans d'étages

MAÎTRE D'OUVRAGE

MINISTERE DE LA JUSTICE - DIRSG
Grand Centre

Département Immobilier de Dijon
Immeuble Mathis
4 rue Léon Mauris
CS17724
21077 DIJON Cedex

Contact MOA déléguée:

Philippe ASSELIN
P: +33 (0)6 27 62 14 82
E: philippe.asselin@justice.gouv.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

ame architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31 F: +33 (0)1 73 79 25 66 E: contact@ame-architecture.com
www.ame-architecture.com

Contact projet:

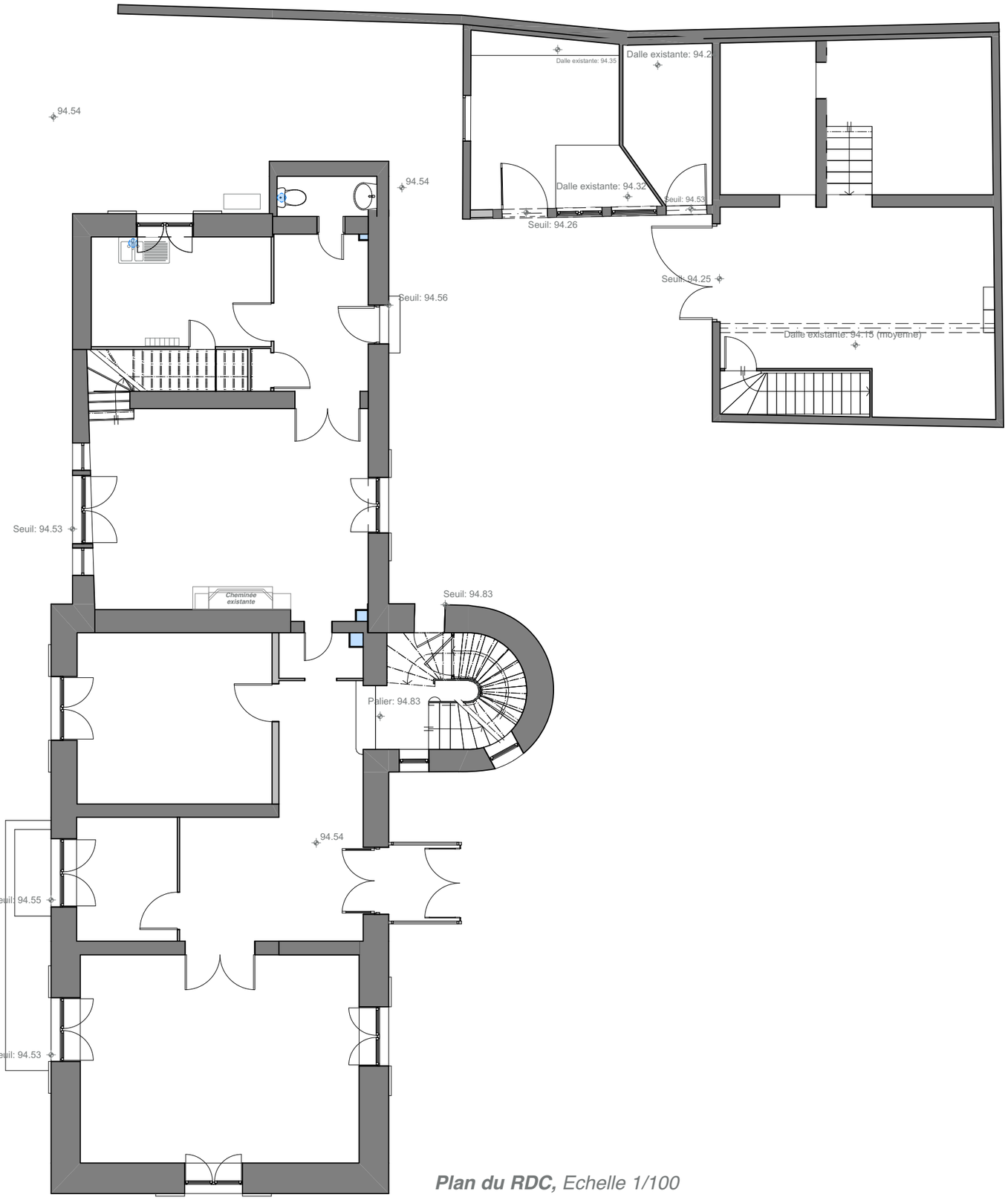
Perrine LECORNU
P: +33(0)6 28 08 71 89
E: p.lecornu@ameameame.fr

Siret : 479 077 737 00068
Affiliation Ordre des Architecte: régional 2319 / national S06262

Dessiné par
ER

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plan de RDC - Existant - 1:100 eme



Plan du RDC, *Echelle 1/100*

02.1.

DCE

aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G

N

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plan de RDC - Projet - 1:100 eme



Plan du RDC, *Echelle 1/100*

02.2. DCE

aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G

N

Légende Projet

- *Espaces accessibles au public*
- *Espaces réservés au personnel*
- *Circulations*

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plans R+1/R+2 - Existant - 1:100 eme

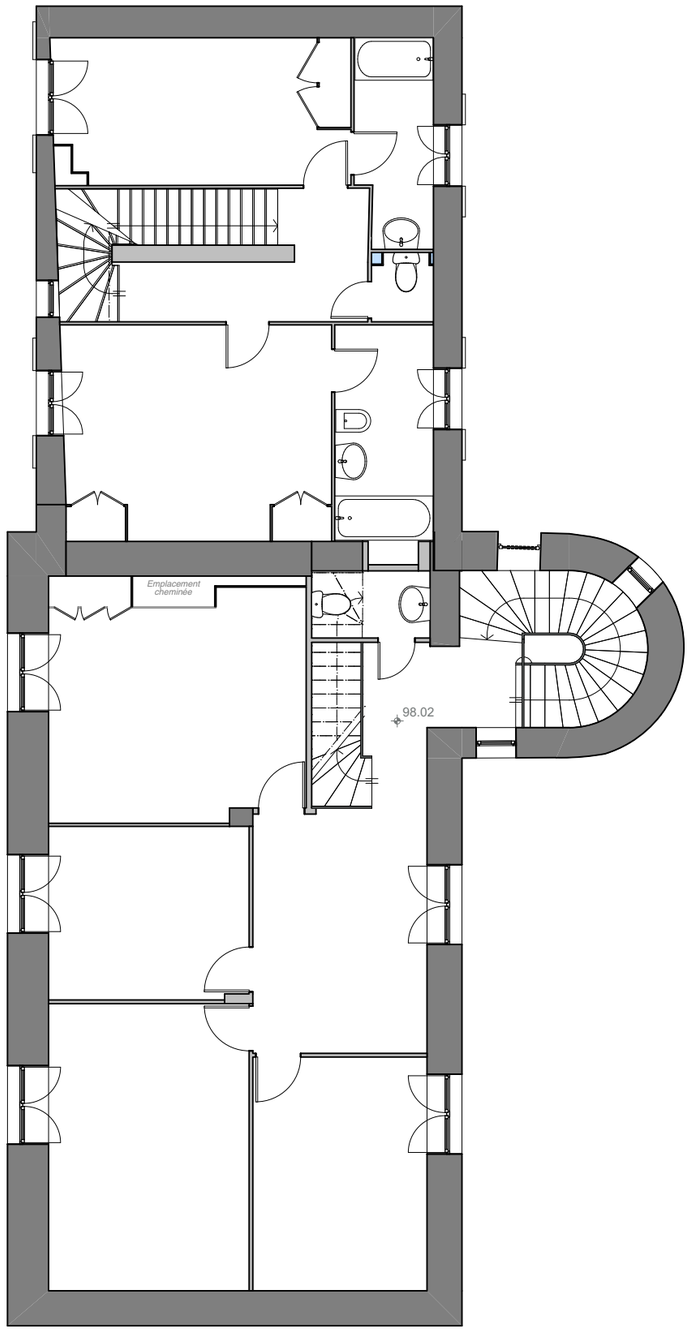
02.3.

DCE

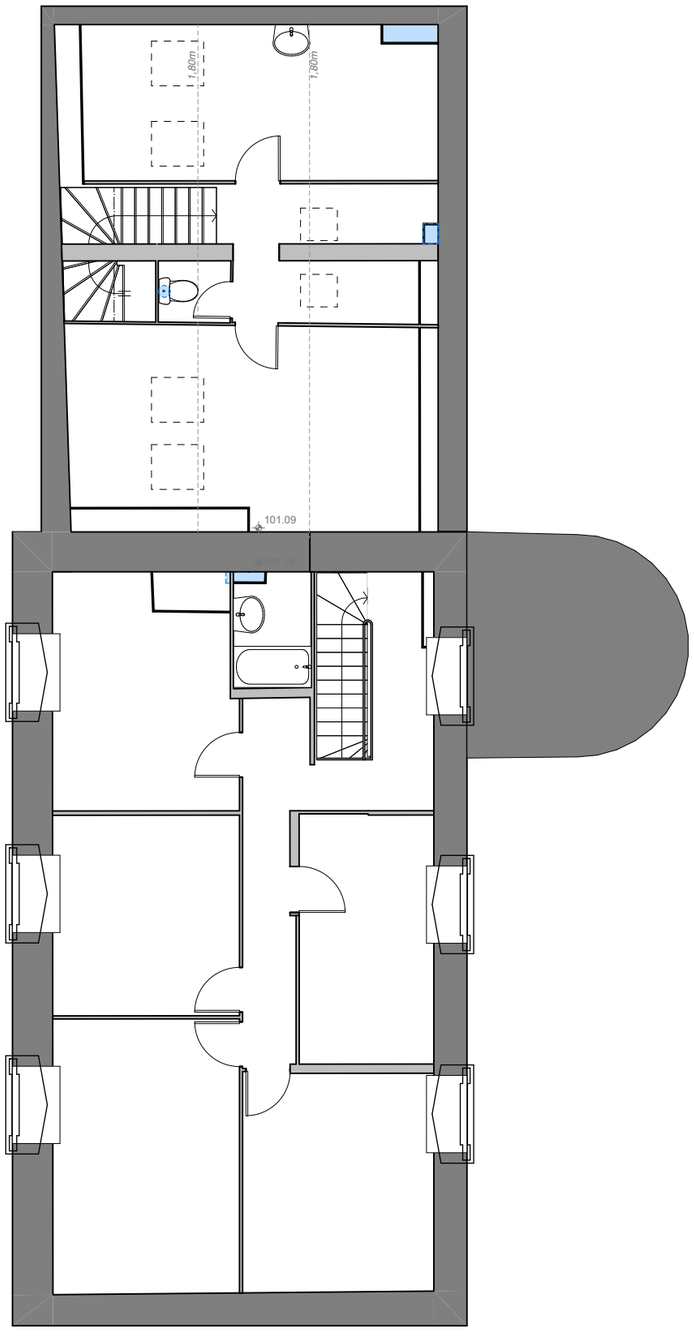
aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G



Plan du R+1, *Echelle 1/100*



Plan du R+2, *Echelle 1/100*

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plans R+1/R+2 - Pojet - 1:100 eme

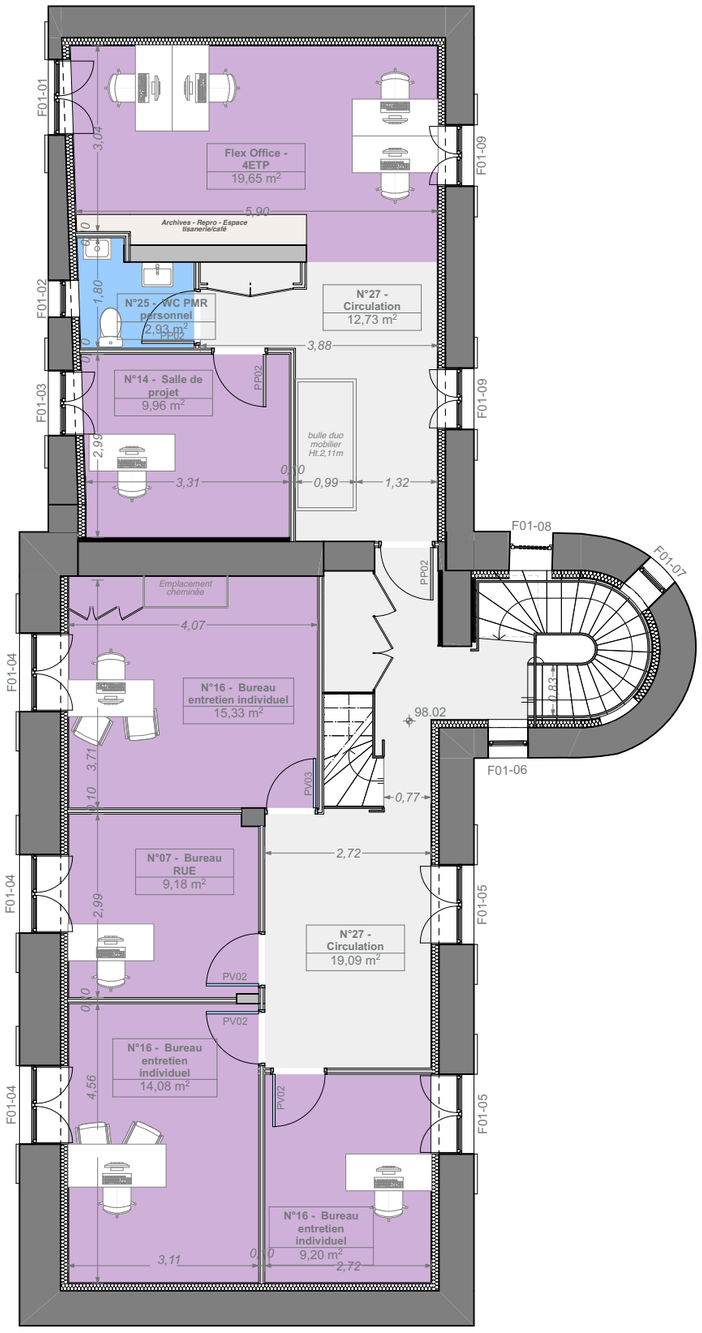
02.4.

DCE

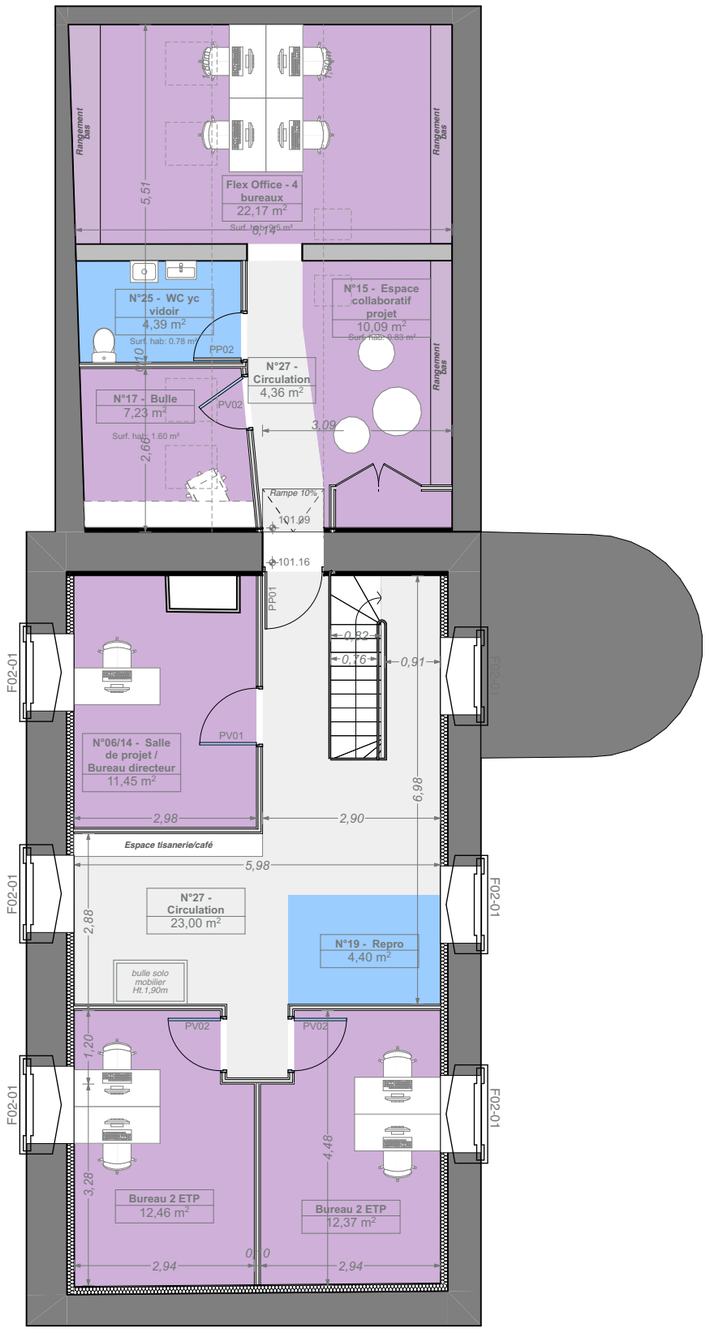
aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G



Plan du R+1, *Echelle 1/100*



Plan du R+2, *Echelle 1/100*

Légende Projet

- *Espaces accessibles au public*
- *Espaces réservés au personnel*
- *Circulations*

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plan de RDC - Accessibilité - 1:100, 1:50 eme

02.5.

DCE

cmne architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date : 11/09/2026

Indice : IND G

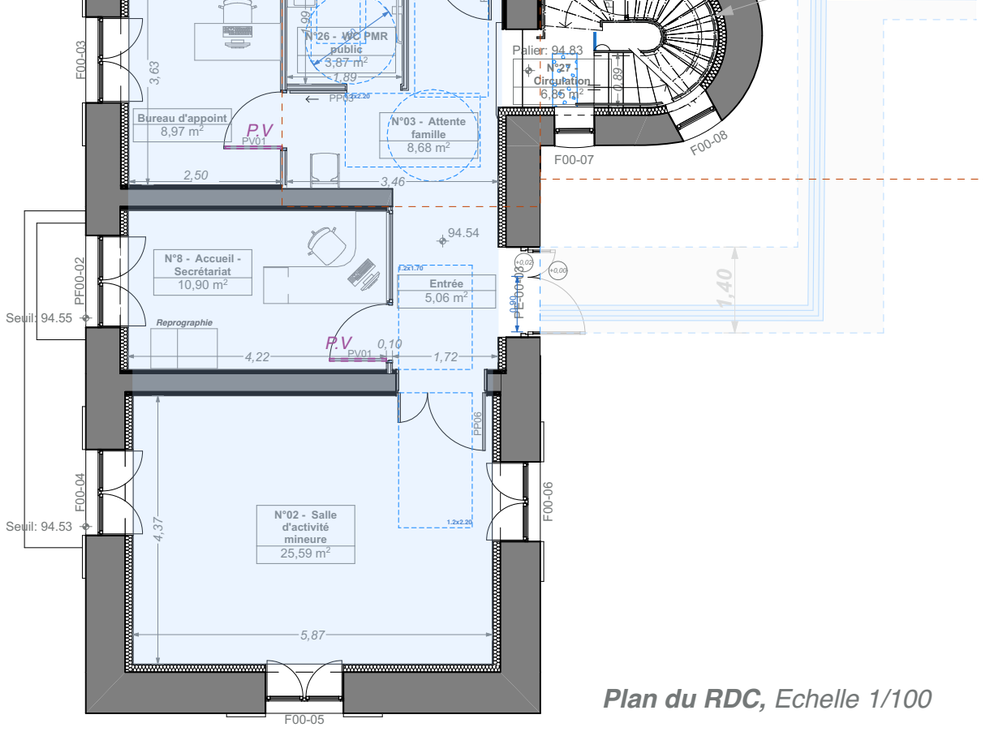
N

P.V ***Toute porte vitrée: vitrophanie à 110cm et 160cm***

Mise en conformité des escaliers:
- nez de marches contrastés,
- première et dernière marches constrastées,
- bande podotactile sur chaque palier,
- ajout d'une main-courante de 30cm dans la prolongation du mur latéral (intérieur) / pas de main-courante de part et d'autre car largeur<1m.

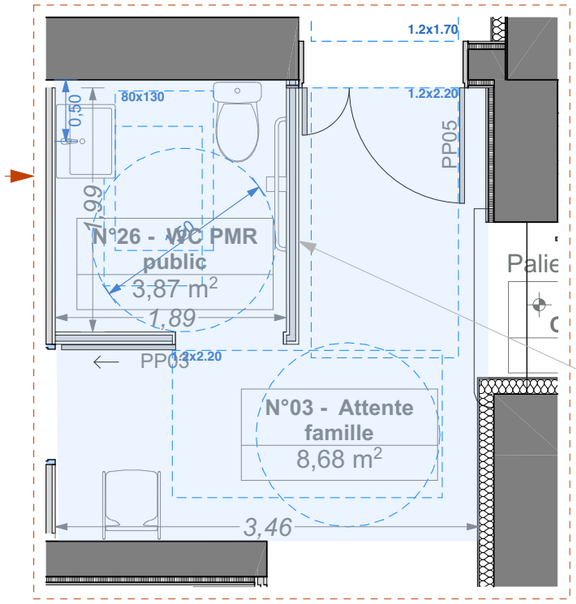
Mise en conformité des escaliers:
- nez de marches contrastés,
- première et dernière marches constrastées,
- bande podotactile en partie haute

Surface accessible aux PMR



Plan du RDC, *Echelle 1/100*

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



Extrait du plan RDC - Sanitaires PMR, *Echelle 1/50*

Création d'un sanitaire PMR, comprenant:
- cuvette PMR à 45cm du mur latéral,
- lavabo PMR faible profondeur avec mitigeur préhensible,
- barre de transfert,
- porte coulissante avec poignée préhensible,
- éclairage sur détection,
- flash lumineux SSI.

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plans R+1/R+2 - Accessibilité - 1:100 eme

02.6.

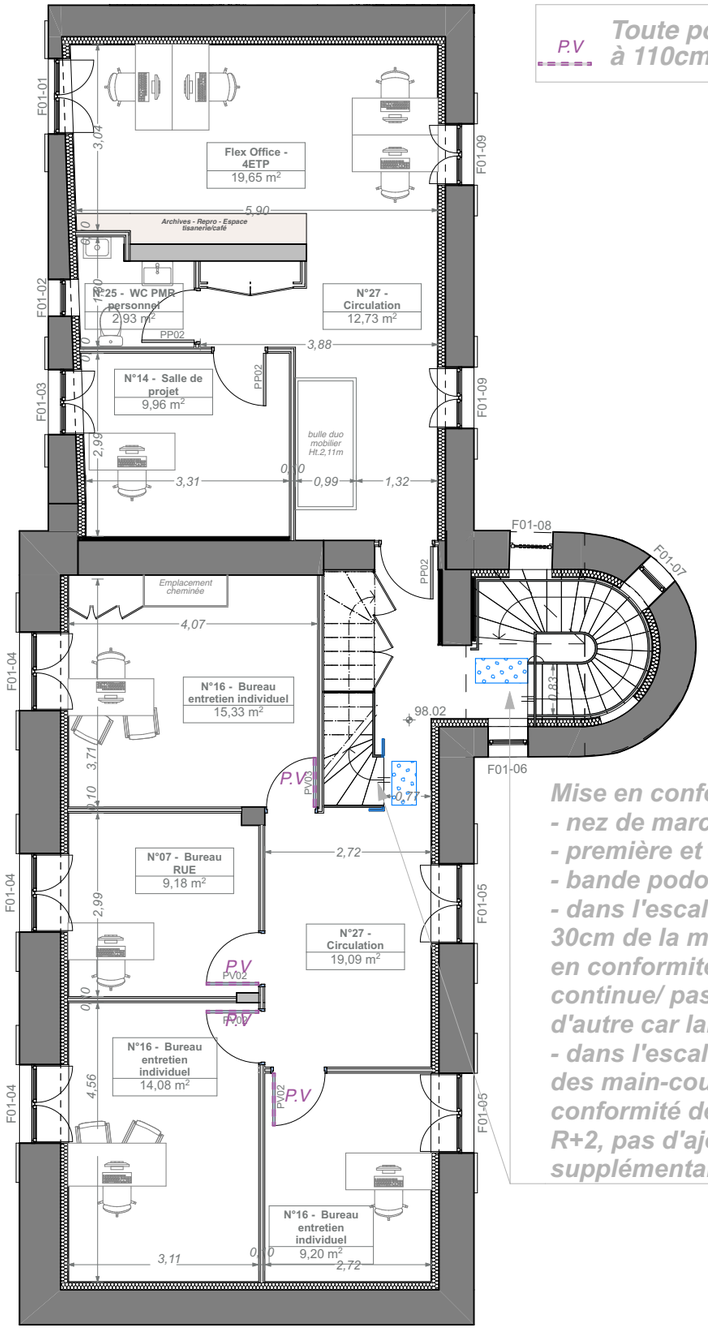
DCE

aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

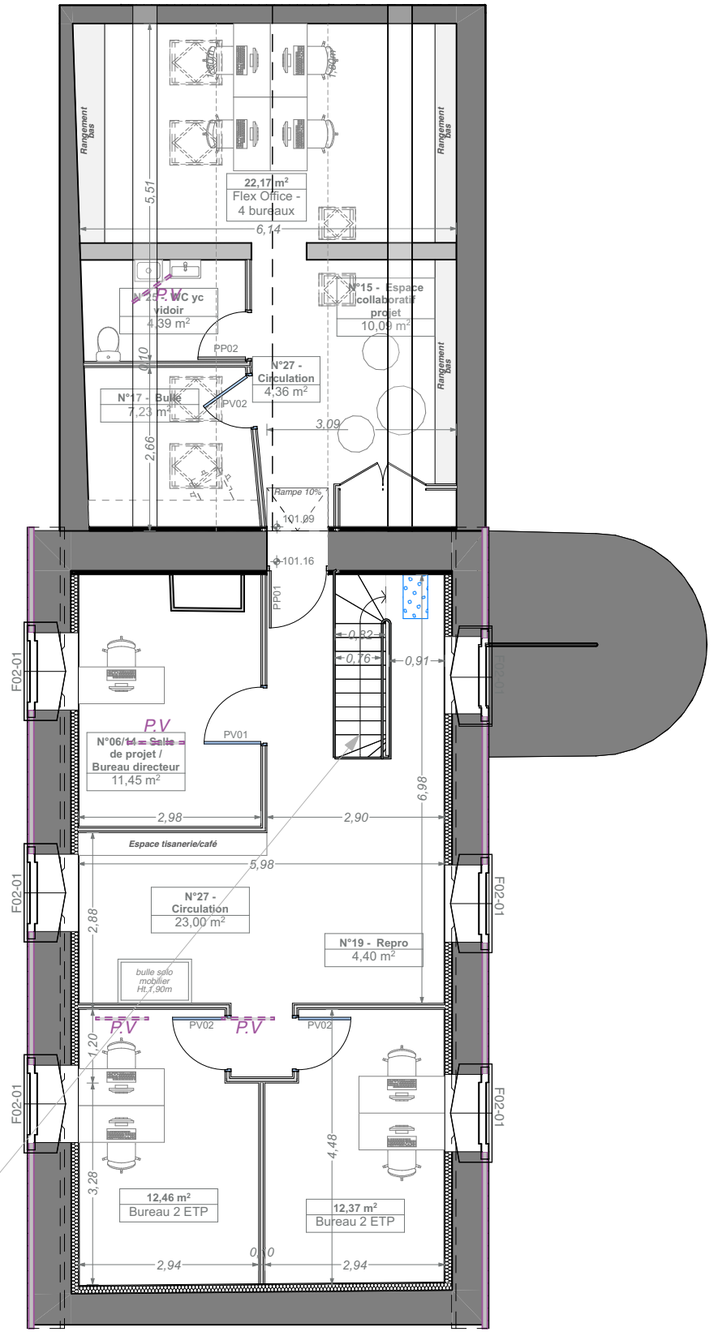
Indice :
IND G

P.V *Toute porte vitrée: vitrophanie à 110cm et 160cm*



Mise en conformité des escaliers:
- nez de marches contrastés,
- première et dernière marches constrastées,
- bande podotactile sur chaque palier,
- dans l'escalier hélicoïdal: prolongation de 30cm de la main-courante existante et mise en conformité de la lisse pour qu'elle soit continue/ pas de main-courante de part et d'autre car largeur <1m.
- dans l'escalier droit: prolongation de 30cm des main-courantes existantes et mise en conformité de la lisse pour continuité / au R+2, pas d'ajout de main-courante supplémentaire car largeur < 1m.

Plan du R+1, *Echelle 1/100*

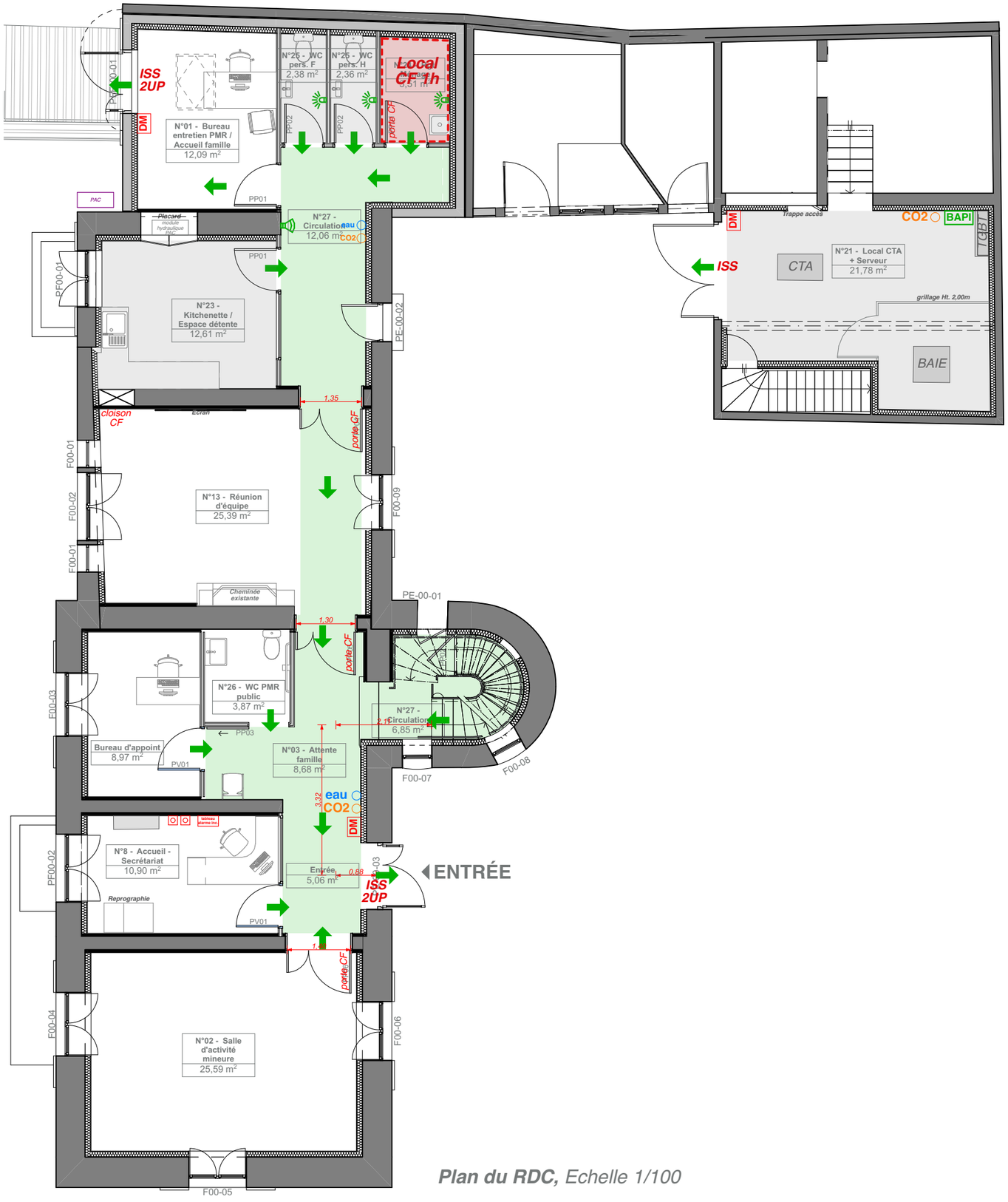


Plan du R+2, *Echelle 1/100*

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plan de RDC - SSI - 1:100 eme



Plan du RDC, *Echelle 1/100*

02.7.

DCE

aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G

N

Légende Sécurité Incendie:

- *locaux à risque*
- *cheminement d'évacation*
- *locaux non-accessibles au public*
- DM — *déclencheur manuel*
- *sens d'évacuation*
- *diffuseur lumineux*
- *diffuseur sonore*
- eau — *extincteur à eau*
- CO2 — *extincteur CO2*
- BAPI — *Bloc Autonome Portable d'Intervention*
- *Coupure/Arrêt d'urgence*
- tableau alarme inc. — *Tableau d'alarme incendie*

Nota: tout le bâtiment est accessible au public, hors locaux techniques/ménage et sanitaires personnel

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux

MINISTERE DE LA JUSTICE - Restructuration de l'UEMO d'Orléans

Plans R+1/R+2 - Plan SSI - 1:100 eme

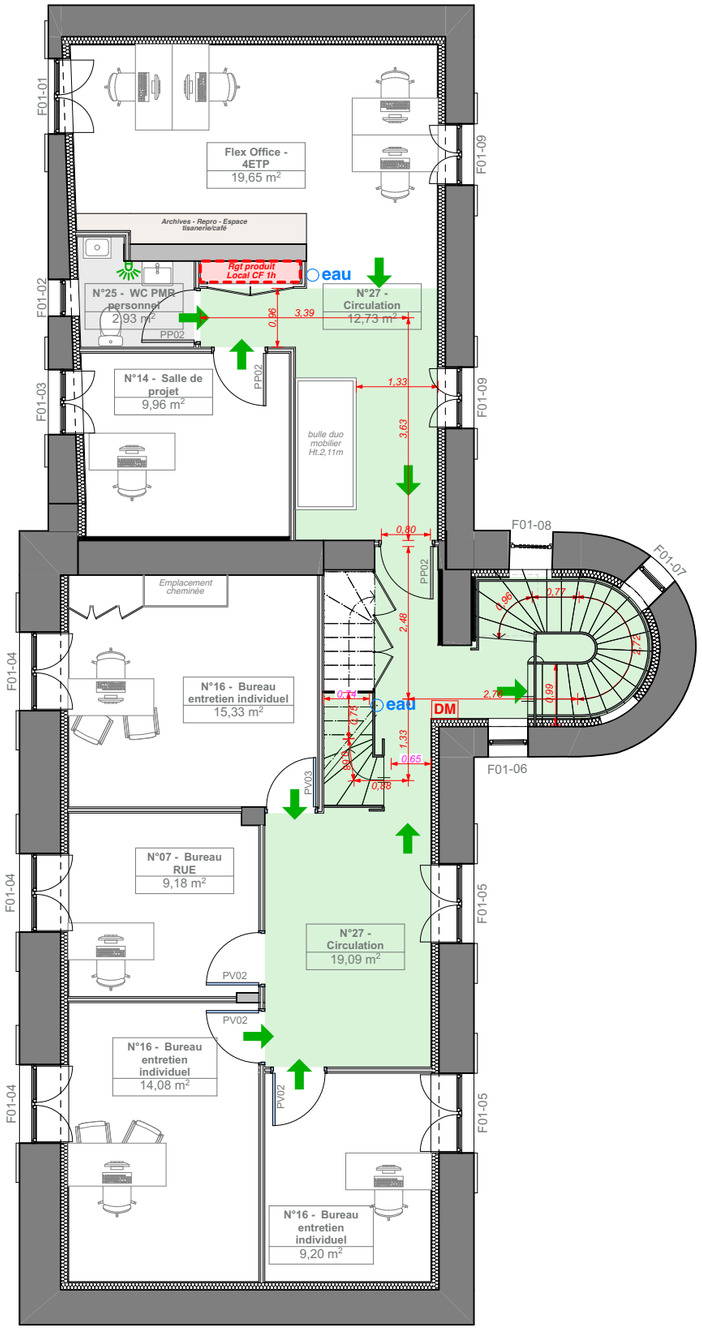
02.8.

DCE

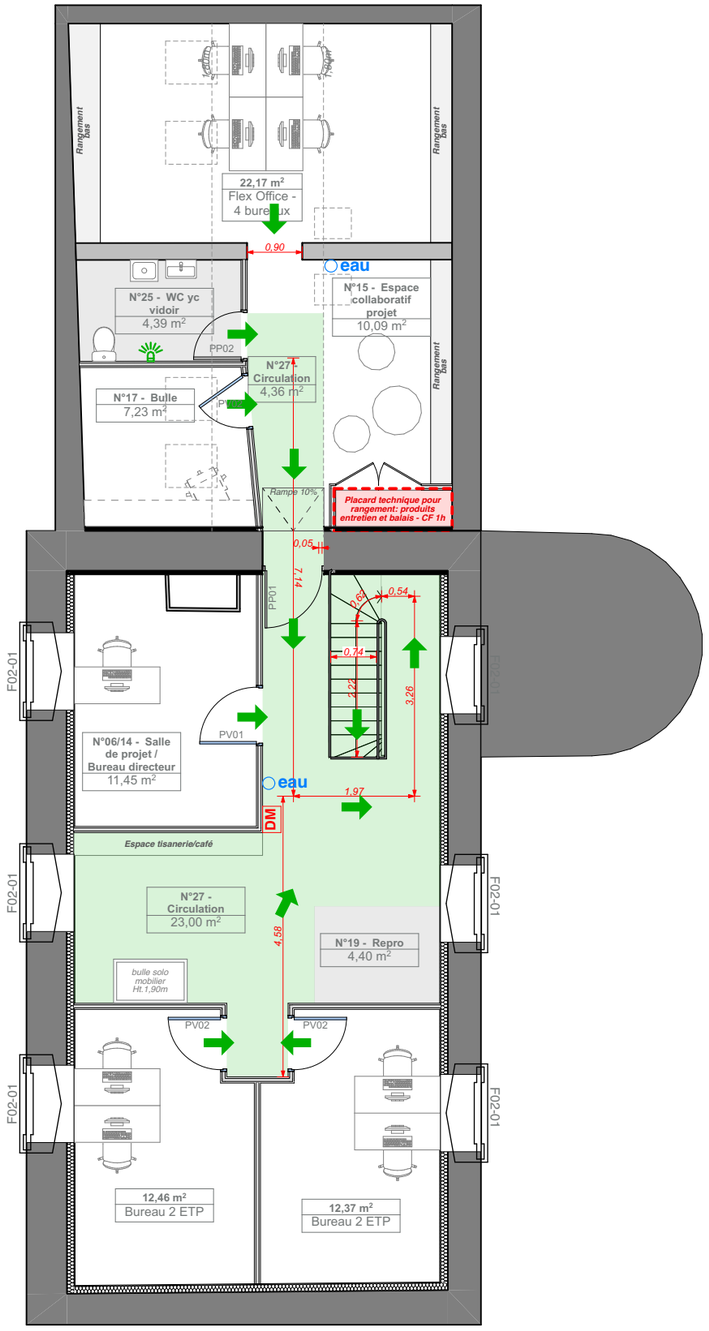
aime architecture
39 Avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
T: +33 (0)1 73 79 35 31

Date :
11/09/2026

Indice :
IND G



Plan du R+1, *Echelle 1/100*



Plan du R+2, *Echelle 1/100*

Légende Sécurité Incendie:

- *locaux à risque*
- *cheminement d'évacation*
- *locaux non-accessibles au public*
- DM — *déclencheur manuel*
- *sens d'évacuation*
- *diffuseur lumineux*
- *diffuseur sonore*
- eau — *extincteur à eau*
- CO2 — *extincteur CO2*
- BAPI — *Bloc Autonome Portable d'Intervention*
- *Coupure/Arrêt d'urgence*
- tableau alarme inc. — *Tableau d'alarme incendie*

Nota: tout le bâtiment est accessible au public, hors locaux techniques/ménage et sanitaires personnel

Echelle sous réserve d'une réduction / Les cotes parcellaires et les implantations doivent être vérifiées et/ou effectuées par un géomètre.
Ces plans ne sont destinés qu'aux études préliminaires et à l'obtention des autorisations administratives ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des travaux